Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 52 (1979)

Heft: 9

Artikel: De nouvelles priorités dans la planification des projets de construction des cantons et des communes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128212

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De nouvelles priorités dans la planification des projets de construction des cantons et des communes

(ieps) Une enquête commandée par la Documentation suisse du bâtiment et menée auprès des cantons suisses et des communes de plus de 10 000 habitants a révélé que, aussi bien dans les cantons que dans les communes, les budgets pour les projets de construction en 1979 sont nettement plus élevés qu'en 1977 ou en 1978. On constate évidemment de fortes différences régionales, et les projets dans le secteur du bâtiment sont au total nettement plus modestes que dans le secteur du génie civil et des travaux publics. Il est intéressant de constater qu'auprès des trois quarts des cantons, 25% et moins seulement du budget total sont consacrés à des projets de construction et que, sur ce montant, moins de 20% sont prévus pour le secteur du bâtiment. Auprès des communes, le pourcentage est même inférieur à 10%.

Jusqu'en 1981, les cantons et les communes envisagent les priorités suivantes dans le secteur du bâtiment:

- écoles,
- bâtiments administratifs,
- projets de rénovation.

Les cantons assument pratiquement à eux seuls la charge importante représentée par les établissements hospitaliers; pour leur part et en lieu et place, les communes prévoient d'investir des sommes importantes dans la réalisation de centres sportifs. Dans le secteur des travaux publics, les cantons et les communes concentrent leurs efforts sur la construction routière et les canalisations; les cantons doivent surtout construire de nouvelles routes, alors que les communes doivent plutôt s'occuper de corrections routières. Pour l'ensemble de l'industrie suisse de la construction, il est important de savoir que les cantons aussi bien que les communes essaient par principe de diriger la conjoncture par l'adjudication des travaux de construction. Cela intervient d'une part en adjugeant des travaux à des tiers, et d'autre part en tenant compte surtout des entreprises locales et régionales. A offres égales, le domicile de l'entreprise joue un rôle important auprès des quatre cinquièmes des cantons, et pour un tiers des communes, les entreprises établies dans la commune ont par principe la préférence.

Comme l'enquête de la Documentation suisse du bâtiment le fait également ressortir, les appels aux économies de la Confédération sont pris au sérieux aussi bien par les cantons que par les communes. Cela s'exprime d'une manière très nette, d'une part, avec l'effectif du personnel et, d'autre part, avec les mesures prises ou envisagées pour économiser l'énergie. Pour plus de la moitié des cantons, l'effectif du personnel a continuellement diminué depuis 1976. Et pour le tiers des cantons qui admettent une augmentation de l'effectif du personnel, il apparaît que cette augmentation n'est que très faible. On retrouve la même situation dans les communes.

Les mesures d'économie de l'énergie revêtent une grande importance pour les responsables aussi bien cantonaux que communaux des travaux. Il faut toutefois constater qu'il reste encore ici du chemin à parcourir avant que la bonne volonté entre véritablement dans

Volume bâtiment envisagé pour 1979–81

DOCU 6

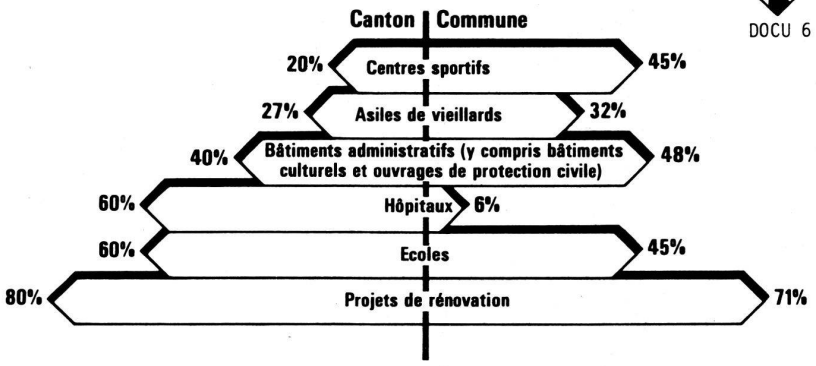

-ieps-. Comparativement à 1977 et à 1978, le volume bâtiment envisagé pour 1979-1981 est en augmentation aussi bien dans les cantons que dans les communes. Cela est démontré par une enquête de la Documentation suisse du bâtiment menée en avril/mai auprès des cantons et des communes de plus de 10'000 habitants. Les cantons concentrent leurs activités sur la rénovation, les écoles et les hôpitaux tout en voulant réactiver la réalisation de bâtiments administratifs. Outre la rénovation et les écoles, les communes envisagent également des centres sportifs, des ouvrages de protection civile et des asiles de vieillards. (Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le total général est supérieur à 100 %).

Volume travaux publics envisagé

DOCU 6

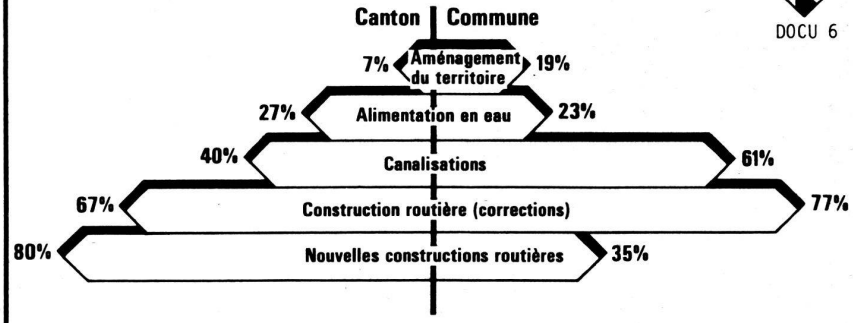

-ieps-. Dans le secteur des travaux publics, des tâches importantes attendent encore une solution. Comme le démontre une enquête de la Documentation suisse du bâtiment menée auprès des cantons et des communes de plus de 10'000 habitants, on va surtout s'occuper de construction routière (nouvelles routes et corrections routières), de canalisations et d'alimentation en eau, travaux qui dévoreront la part du lion dans les investissements à venir pour le secteur des travaux publics. (Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le total général est supérieur à 100 %).

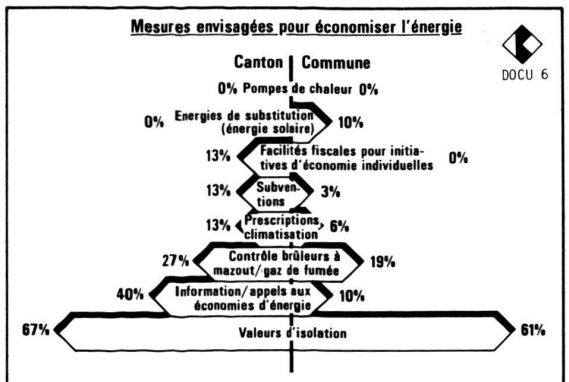

-ieps-. Selon une enquête réalisée par la Documentation suisse du bâtiment auprès des cantons et des communes de plus de 10'000 habitants, il apparaît que les autorités sont certes conscientes de l'importance des mesures d'économie de l'énergie, mais qu'il reste encore du chemin à parcourir pour que cette prise de conscience se matérialise dans les faits. Uniquement en ce qui concerne la recommandation SIA 180/1,80 sur les valeurs d'isolation, plus de 50 % des autorités envisagent de l'observer ou l'observent déjà. Par contre, on ne trouve que très rarement aujourd'hui dans le plan des cantons et des communes des mesures pour encourager les pompes de chaleur et les énergies de substitution, des prescriptions concernant les installations de climatisation ou même des dispositions fiscales pour encourager les mesures d'économie de l'énergie. (Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le total général est supérieur à 100 %).

les faits. C'est ainsi que jusqu'ici, 40% seulement des cantons ont promulgué des prescriptions d'isolation obligatoires. Un cinquième seulement des cantons ont pris des mesures pour l'utilisation d'énergies de substitution, et quelques rares cantons envisagent des mesures sérieuses en faveur de l'exploitation de l'énergie solaire. Dans les milieux communaux, on semble être encore plus fortement indécis. On attend, d'une part, sur des prescriptions et directives légales des cantons (ou de la Confédération?), mais on prend, d'autre part, trop peu d'initiatives propres qui pourraient servir de base à l'établissement d'un catalogue de mesures. Il y a lieu de constater que plus le canton est grand, ou plus la commune est grande, plus on s'est déjà occupé de mesures d'économie de l'énergie.

Concrètement, les valeurs d'isolation obligatoires figurant dans la recommandation SIA 180/1,80 arrivent au premier rang. Mais on se contente simplement d'informer la population et de lancer des appels aux économies. Des facilités fiscales concrètes ou des subventions aux personnes privées ou aux entreprises qui veulent opter pour des énergies de substitution ou encourager des mesures d'économie font généralement défaut. En tous les cas, l'enquête révèle qu'en maints endroits on prévoit une extension des installations de chauffage à distance, notamment en couplant les usines d'incinération des ordures avec une centrale de chauffage à distance. Par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, l'huile de chauffage reste de loin le principal élément énergétique. Hors des grandes agglomérations urbaines, on constate toutefois que les combustibles solides (charbon, coke et bois) ont encore et toujours leur importance. Il n'existe pratiquement encore pas de prescriptions obligatoires en matière de mesures pour encourager les énergies de substitution, et cette remarque s'applique aussi bien aux cantons qu'aux communes

Le rapport d'enquête complet peut s'obtenir gratuitement auprès de: ZSM Zutter Sommer Marketing BSR, case postale 242, 4018 Bâle.

La comparaison conduit aux coupoles d'éclairage naturel Cupolux.

Scherrer-
votre partenaire
pour
les toits plats

C'est valable pour la qualité: Eprouvée à des millions d'exemplaires dans le monde entier.
Pour les prestations de service Scherrer-Cupolux.
- Assistance-conseil complète pour l'étude, les calculs d'éclairement, de radiation calorifique-des solutions aux problèmes même dans les cas difficiles
- Pour les prix avantageux
- Pour le stock important et la livraison rapide
- Pour la garantie d'une sécurité optimale

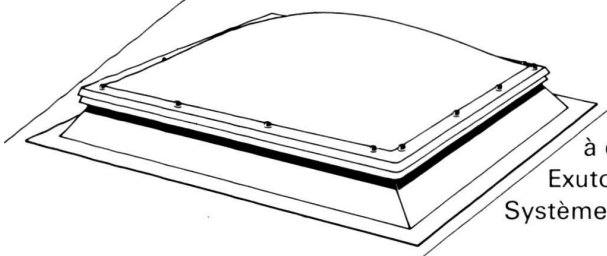

Le programme Scherrer-Cupolux:
Coupoles d'éclairage
Costières
Volets de ventilation toutes catégories:
à commande manuelle, électrique, pneumatique
Exutoires de fumée
Systèmes d'obscurcissement

Jakob Scherrer Fils SA
Allmendstrasse 7
8059 Zurich 2
Téléphone 01/202 79 80, Télex 58 700

SCHERRER